

La Presse en parle !

« La MVA, de l'avis général, a apporté tout ce qui manquait au réseau des bénévoles qui agissent sur le Dunkerquois : un lieu convivial, chaleureux, de la place pour pouvoir se retrouver, un lieu ressources, des conseils, une ambiance sympathique [...] Ils ont par ailleurs su réunir autour d'eux une équipe souriante, dévouée et disponible [...] On voit que la MVA, qui pourrait se contenter d'accueillir et de servir, tient également à innover et rayonner. »

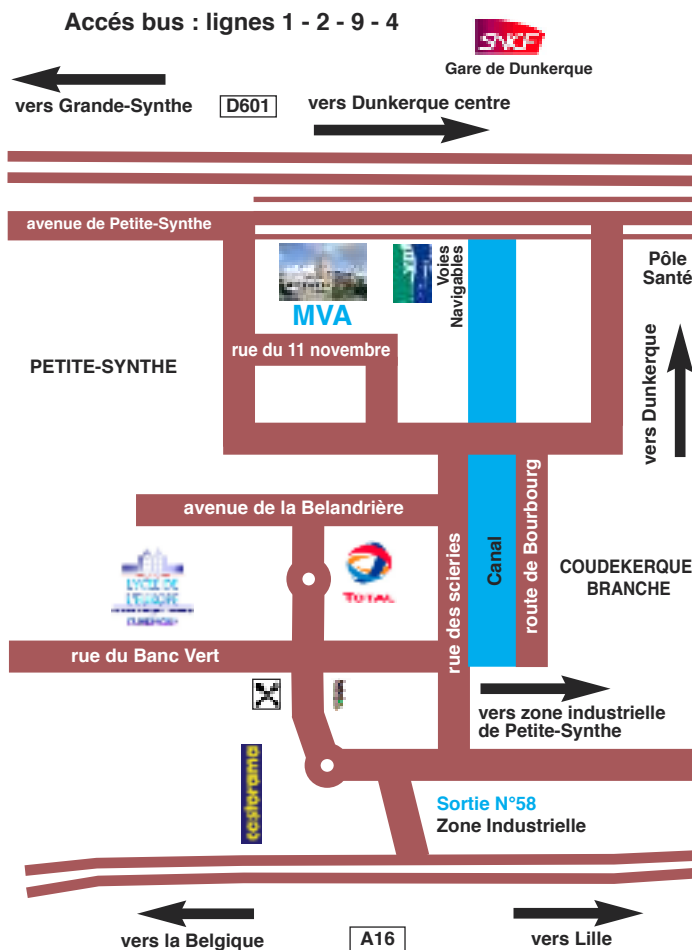
Le Phare Dunkerquois

« C'est justement du rapprochement des intérêts des différents occupants que la MVA tirera tout son intérêt. »

La Voix du Nord

« Superbe bâtiment, superbe réussite architecturale et technique... et surtout superbe projet ! [...] La maison de la vie associative est un nouvel élément clé du dispositif de démocratie participative de la ville de Dunkerque »

Dunkerque magazine



La Maison de la Vie Associative de Dunkerque



La MVA, et ses valeurs

La Maison de la Vie Associative est une association de loi 1901, attachée à certaines valeurs...

Laïcité

Bénévolat

Respect

Education populaire

Citoyenneté

Liberté

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Adresse Postale

Terre Plein du Jeu de Mail
Rue du 11 Novembre 1918
59140 DUNKERQUE

Tél : 03 28 66 54 20 - Fax : 03 28 21 00 26
E-mail : contact@mva-dunkerque.org
Site : www.associations-dunkerque.org

La MVA, au service de tous !

Vous créez votre association ?
Vous faites partie d'une association ?
Vous êtes habitant et vous désirez vous informer ou intégrer une association existante ?

Vous avez la possibilité de venir à la MVA afin de bénéficier de notre aide, de nos conseils et de nos outils.

**Vous souhaitez créer votre association
mais vous hésitez à vous lancer ?
Vous avez des questions concernant
son fonctionnement et sa gestion ?**

La MVA, c'est plus de 250 associations adhérentes ! Alors, n'hésitez plus, rejoignez-nous !

La Maison de la Vie Associative est là pour vous aider à surmonter les difficultés.

Nous vous accompagnons dans la création de votre association et vous soutenons dans son fonctionnement.

La MVA constitue un lieu de rencontres, d'échange et de mutualisation pour les associations. Elle vous permet de participer aux diverses manifestations (débat, conférences, formations...) qu'elle organise. Elle vous donne ainsi les moyens de vous informer, de communiquer et d'exposer vos réflexions et expériences.

De plus, en tant qu'acteur de développement de la vie associative dunkerquoise, la MVA peut, si vous le souhaitez, diffuser les informations relatives à vos événements.

Adhérez et accédez à nos services !

Accueil

Espace convivialité-documentation, conseils, domiciliation du courrier

Conseils individualisés

Assistance dans les domaines administratifs et financiers, de la communication, aide au montage de projets...

Informatique

Espace Internet, création de mini-sites Internet

Rencontres associatives

Organisation de débats, conférences, temps d'échange

Développement des compétences associatives

Organisation de formations et soirées d'informations

Service infographie - reprographie

Photocopies, billetterie, création de maquettes (kakémonos, roll-up...), assemblage, façonnage... (sur devis)

Mise à disposition de locaux

Grandes salles de conférence et de réunion, bureau...

Prêt d'équipement pour vos réunions

vidéoprojecteur, écrans, lecteur DVD...

Comptabilité - Paie

Etablissement de documents comptables



La MVA, Pôle Ressource

En 2007, la MVA a été labellisée « Pôle Ressource » par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Cette dénomination témoigne de la capacité de la MVA à soutenir et développer la vie associative. En effet, ses missions d'information, d'accueil, de conseil et de promotion de la vie associative sont en parfaite adéquation avec les compétences requises pour être reconnue « Pôle Ressource ».

La Maison de la Vie Associative travaille donc en réseau avec les autres pôles ressources de la région Nord-Pas-de-Calais, ce qui l'amène à développer des compétences locales et à les diffuser lors de réunions de partage d'expériences.

La MVA bénéficie ainsi de relations privilégiées avec les correspondants associatifs des différents services de l'Etat et des collectivités locales et territoriales.

